États-Unis: prolongation de l'Agoa, l'accord sur les exportations africaines

Publié le : 12/08/2026 - 15:24

Transcription :

L'[Agoa] a été renouvelé jusqu'en décembre 2028. L'Agoa, c'est le nom de cet accord de libre-échange entre les États-Unis et une trentaine de pays africains. Il leur permet d'exporter certains produits sans droits de douane. Le Sénat américain a voté pour une prolongation de l'accord. Eva Massy, bonsoir.

Bonsoir.

Quels sont les avantages pour le continent africain ?

Eh bien, on parle davantages renouvelés, notamment pour les grandes puissances économiques africaines que sont l'Afrique du Sud, le Nigeria ou l'Angola. L'Agoa – pour African Growth and Opportunity Act – s'applique

à 32 pays africains, subsahariens pour la plupart. Plusieurs filières sont concernées : l'automobile en Afrique du Sud, la vanille à Madagascar ou encore le textile du Kenya. Le Sénat américain a voté son renouvellement avec 90 voix pour et six voix contre seulement ; ce qui offre une perspective de stabilité – rappelons qu'il devait expirer à la fin de cette année. Mais la Chambre des représentants doit encore examiner le texte avant qu'il ne soit promulgué par Donald Trump.

Et alors, Eva, est-ce que... Quel est son impact sur les échanges entre Washington et les pays africains ?

Eh bien, d'une part, rappelons que seuls 6 % des exportations africaines partent vers les États-Unis. On parle de quelques dizaines de milliards de dollars, ce qui est modeste au regard des importations totales des États-Unis, qui se comptent en trillions de dollars. D'autre part, les exportateurs africains restent exposés

aux taxes douanières imposées par d'autres lois américaines depuis 2025. Alors, si l'Agoa est effectivement prolongé, certaines exemptions pourraient être adoptées.

Eva Massy, du service Afrique de RFI.